

Les créations d'entreprises concentrées dans trois régions, mais...

Si les trois régions les plus peuplées de France concentrent logiquement le plus de créations d'entreprises, le ratio de créations par habitant recèle quelques surprises.

Temps de lecture : minute

15 avril 2019

La France a-t-elle des "nids" à entrepreneurs ? C'est certain. La startup Manageo a analysé les SIRET des entreprises créées en France en 2018 et a constaté que, sans surprise, l'essentiel des créations se concentraient dans trois régions : l'Île-de-France (26,33% des entreprises créées), Auvergne-Rhône-Alpes (11,58%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,5%). La région parisienne concentre donc à elle seule plus d'un quart des créations.

Néanmoins, si d'autres régions peuvent sembler à la traîne - la Corse, par exemple, avec moins de 5000 créations annuelles, il est important de rapporter le nombre de créations à la population régionale : les régions les plus peuplées concentrent logiquement le plus de créations. Mais lorsque l'on fait le ratio des créations d'entreprises par rapport à la population, surprise ! Toujours première avec 1,38 entreprise créée pour 100 habitants, l'Île-de-France est talonnée par... la Corse, qui crée 1,34 entreprise pour 100 habitants. Seule PACA dépasse elle aussi le seuil d'une entreprise pour 100 habitants, avec un ratio de 1,18. Bourgogne Franche-Comté et le Centre-Val-de-Loire restent en revanche en retrait avec respectivement 0,67 et 0,68 création d'entreprise pour 100 habitants.

Des pôles de compétences

L'immobilier est le secteur qui attire le plus les entrepreneurs : en 2018, il a concentré 18% des créations d'entreprises. Mais d'autres secteurs trouvent justement leur public selon les régions. Ainsi, l'Île-de-France cristallise les talents informatiques puisque plus de la moitié des entreprises de ce secteur y ont été créées, tandis que la production et distribution d'électricité se concentre en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'entrepreneuriat a le vent en poupe !

Les créations d'entreprises françaises sont en hausse...

Avec une croissance de 2,54% par rapport à 2017, l'année 2018 a enregistré 627 134 entreprises créées.

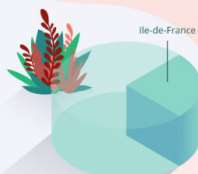


Création d'entreprise et lancement d'activité vont-ils de pair ?

97% des nouvelles entités enregistrées en 2018 sont des sièges sociaux, ce qui démontre que la grande majorité des créations sont des lancements d'activité et non des ouvertures d'établissements secondaires.

L'entrepreneuriat aussi a une saisonnalité

Si la répartition des créations d'entreprises est relativement homogène sur les 12 mois de l'année, oscillant entre 8 et 9,5% par mois, on constate un creux en août (5,47%) et en décembre (6,03%).



Une répartition géographique inégale

Comme l'Ile-de-France regroupe la grande majorité des entreprises françaises, c'est donc naturellement que l'on constate que cette région concentre plus d'un quart des entreprises créées en 2018.

Mais une stabilité dans le TOP 3 des régions propices à la création

Comme en 2017, les 3 régions qui concentrent le plus de nouvelles entreprises restent les mêmes :

1. Ile-de-France : 165 118 nouvelles entités soit 26,33% du total.
2. Auvergne-Rhône-Alpes : 72 597 entreprises créées soit 11,56%.
3. PACA : 59 594 nouvelles structures soit 9,5%.

Au même titre, le classement des régions les moins dynamiques reste inchangé :

- La Corse avec 4 560 créations soit 0,73%.
- Le Centre-Val de Loire avec 17 599 entreprises soit 2,81%.
- La Bourgogne-Franche-Comté avec 19 026 nouveaux SIRET soit 3,03%.



Les activités immobilières, un secteur attractif

Avec 18% du total des créations en 2018, les activités immobilières se hissent au 1^{er} rang des secteurs. Les deux autres activités qui semblent attirer les nouveaux entrepreneurs sont le commerce et la réparation automobile (15,71%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (12,67%).

Des spécificités et des spécialisations régionales

Selon les régions certaines activités se démarquent, ainsi plus de 50% des entreprises du secteur information et communication ont été créées en Ile-de-France tandis que les sociétés d'administration publique se sont concentrées en Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Normandie.

Les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes se détachent pour la Production et distribution d'électricité.



Une parité toujours mitigée

Comme observé en 2017, plus de 79% des dirigeants de ces nouvelles structures sont des hommes, contre seulement 21% de femmes.

Article écrit par Geraldine Russell